

PROCÈS-VERBAL
DU COMITÉ DE PARENTS
Rencontre 1 – Séance ordinaire

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité de parents tenue le 20 octobre 2025 à 19 h à la salle La Grand'Voile et Le Phare, 1860, 1^{re} Rue, Lévis.

Étaient présents :

Sous la présidence sortante, madame Jolyane St-Pierre

Sébastien	Béchar	Représentant	École Saint-Joseph
Karine	Bégin	Représentante	CFER
Ramla	Benaouda	Représentant	École secondaire Les Etchemins
Louis-Sébastien	Caron	Représentant	École Pointe-Lévy
Stéphanie	Cotnoir	Représentante	École du Bac
Marc	Croteau	Substitut	École des Quatre-Vents
Tommy	Daigle	Représentant	École de la Caravelle
Nadia	Delarosbil	Représentante	École secondaire de l'Aubier
Cédric	Dubé	Représentant	École Belleau, Gagnon
Sabrina	Fontaine	Représentante	École du Ruisseau, Sainte-Marie
Andrée-Anne	Gaudet	Représentante	École des Moussaillons, du Boisé
Dave	Gauthier	Représentant	École de l'Auberivière
Caroline	Genest	Représentante	École du Grand-Voilier
Martin-Jonathan	Girard	Représentant	École de l'Alizé, des Mousserons
Cynthia	Grégoire	Représentante	École secondaire de l'Horizon
Steve	Guérin	Représentant	École de l'Envol
Carl	Hardy	Représentant	École Notre-Dame-d'Etchemin
Stéphane	Hébert	Représentant	École de l'Étoile
Henoc	Jules	Représentant	École de la Chanterelle
Marie-Pier	Lemelin	Substitut	École de la Ruche, Savio
Marie-Pier	Lemelin	Représentante	École du Tournesol
Marie-Christine	Lemieux	Représentante	École de Taniata
Sara Arnel	Lessard	Représentante	École La Mennais
Grace	Lopes	Substitut	École Notre-Dame-d'Etchemin
Ian	Pellerin-Poliquin	Représentant	École des Sentiers
Mathieu	Roy	Représentant	École de la Source
Jessica	Sanschagrin	Représentante	École des Quatre-Vents
Joël	Savoie	Représentant	École Clair-Soleil
Said	Snane	Représentant	École Charles-Rodrigue
Jolyane	St-Pierre	Représentante	École de l'Épervière
Julie	Talbot	Représentante	École de la Clé-d'Or
Koralie	Tanguay	Représentante	École des Petits-Cheminots
Samuel	Tremblay	Représentant	École Saint-Louis-de-France
Simon	Tremblay	Représentant	École La Martinière
Simon	Tremblay	Représentant	École Sainte-Hélène
		Représentant	École secondaire Champagnat, Guillaume-Couture

Invités :

Madame Rachel Dion	Secrétaire générale
Monsieur Jean-François Houle	Directeur des Services des ressources financières
Madame Isabelle Proulx	Directrice générale adjointe
Madame Sophie Turgeon	Directrice des Services éducatifs

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

La séance est ouverte à 19 h 06 et le quorum est respecté.

M^{me} Jolyane St-Pierre, présidente sortante, souhaite la bienvenue à tous pour la première rencontre du Comité de parents de l'année scolaire 2025-2026.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M^{me} Jolyane St-Pierre présente les points à l'ordre du jour de la rencontre du comité.

- | | |
|---------|--|
| 19 h | 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum |
| | 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour |
| | 3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 9 juin 2025 |
| | 4. Suivis au procès-verbal de la séance du 9 juin 2025 |
| 19 h 10 | 5. Mot de bienvenue de la directrice générale adjointe – M ^{me} Isabelle Proulx |
| 19 h 15 | 6. Élections des officiers du Comité de parents |
| | - Procédure d'élections internes du Comité de parents |
| | - Poste(s) en élection |
| | - Formation obligatoire pour les nouveaux membres |
| | - Règles de régie interne |
| | Présenté par M ^{me} Rachel Dion |
| 19 h 40 | 7. Rôle du Comité de parents au CSSDN |
| | Présenté par M ^{me} Rachel Dion |
| 19 h 50 | 8. Rôle du parent sur le conseil d'établissement |
| | Présenté par M ^{me} Rachel Dion |
| 20 h 05 | 9. Nomination d'un membre au conseil d'administration du CSSDN issu de la catégorie des parents d'un élève (district #5) |
| | Présenté par M ^{me} Rachel Dion |
| 20 h 15 | 10. Grands principes d'organisation budgétaire des écoles |
| | Présenté M. Jean-François Houle |
| 20 h 40 | 11. Points d'information – Cibles ministérielles (point 5) |
| | Présentés par M ^{me} Isabelle Proulx et M ^{me} Sophie Turgeon |
| 20 h 50 | 12. Questions du public |
| 20 h 55 | 13. Des nouvelles de vos écoles |
| | 14. Varia |
| 21 h | 15. Levée de l'assemblée |

Le point 11 *Points d'information – Cibles ministérielles* sera traité après le point 5 *Mot de bienvenue de la directrice générale adjointe*.

CP-2025-2026-001

Proposée par M^{me} Cynthia Grégoire de l'École secondaire de l'Horizon et appuyé par M^{me} Koralie Tanguay de l'École des Petits-Cheminots et Saint-Louis-de-France tel que modifié.

Adoption à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 9 juin 2025

Proposée par M. Simon Tremblay de l'École Sainte-Hélène et appuyée par M^{me} Andrée-Anne Gaudet de l'École des Moussaillons, du Boisé tel que présenté.

CP-2025-2026-002

Adoption à l'unanimité.

4. Suivis au procès-verbal de la séance du 9 juin 2025

Il n'y a aucun suivi au procès-verbal de la séance du 9 juin 2025.

5. Mot de bienvenue de la directrice générale adjointe – M^{me} Isabelle Proulx

M^{me} Isabelle Proulx souhaite à la bienvenue aux membres présents et les remercie pour leur implication au sein de leur conseil d'établissement et du Comité de parents.

Le point 11 *Points d'information – Cibles ministérielles* est traité.

6. Élection des officiers du Comité de parents

Procédures d'élections internes du Comité de parents

M^{me} Rachel Dion sera la secrétaire d'élection. Elle présente la procédure d'élection des officiers du Comité de parents.

Poste (s) en élection

L'ouverture de la période de mise en candidature est proposée par M^{me} Caroline Genest de l'École du Grand-Voilier.

a) Président

M^{me} Koralie Tanguay de l'École des Petits-Cheminots et Saint-Louis-de-France propose M^{me} Jolyane St-Pierre de l'École de l'Épervière comme présidente du Comité de parents.

CP-2025-2026-003

M^{me} Jolyane St-Pierre de l'École de l'Épervière est élue par acclamation au poste de présidente du Comité de parents.

b) Vice-président

M^{me} Koralie Tanguay de l'École des Petits-Cheminots et Saint-Louis-de-France se propose comme vice-présidente.

CP-2025-2026-004

M^{me} Koralie Tanguay de l'École des Petits-Cheminots et Saint-Louis-de-France est élue par acclamation au poste de vice-présidente du Comité de parents.

c) Trésorier

M^{me} Rachel Dion informe les membres que le poste consiste à tenir à jour les dépenses et revenus du Comité de parents.

M^{me} Caroline Genest de l'École du Grand-Voilier souhaite se présenter comme trésorier.

CP-2025-2026-005

M^{me} Caroline Genest de l'École du Grand-Voilier, est élue par acclamation au poste de trésorier du Comité de parents.

d) Représentant au comité de transport

M. Louis-Sébastien Caron de l'École Pointe-Lévy souhaite se présenter comme représentant au comité de transport.

CP-2025-2026-006

M. Louis-Sébastien Caron de l'École Pointe-Lévy, est élu par acclamation comme représentant au comité de transport.

e) Délégué 1 et Délégué 2 à la Fédération des Comités de parents

M. Cédric Dubé de l'École Belleau, Gagnon, souhaite se présenter comme délégué 1 à la Fédération des Comités de parents.

M^{me} Koralie Tanguay de l'École des Petits-Cheminots et Saint-Louis-de-France, souhaite se présenter comme délégué 2 à la Fédération des Comités de parents.

CP-2025-2026-007

M. Cédric Dubé de l'École Belleau Gagnon, est élu par acclamation comme délégué 1 à la Fédération des Comités de parents et M^{me} Koralie Tanguay de l'École des Petits-Cheminots et Saint-Louis-de-France, est élue par acclamation comme délégué 2 à la Fédération des Comités de parents.

f) Représentant au CA de la Fondation Musique en Tête

Dû à son absence à la rencontre, M^{me} Claudia Auger de l'École secondaire Pamphile-Le May, avait signifié son intérêt à se présenter comme représentante au CA de la Fondation Musique en Tête.

CP-2025-2026-008

M^{me} Claudia Auger de l'École secondaire Pamphile-Le May, est élue par acclamation au poste de représentante au CA de la Fondation Musique en Tête.

Formation obligatoire pour les nouveaux membres

M^{me} Rachel Dion informe les membres qu'une formation est offerte aux nouveaux et que celle-ci est obligatoire selon la *Loi sur l'instruction publique*.

Règles de régie interne

M^{me} Rachel Dion informe les membres que les règles de régie interne sont disponibles sur le site Internet du CSSDN. Celles-ci permettent de guider les membres lors des rencontres du conseil d'établissement et du Comité de parents afin qu'elles se déroulent bien.

7. Rôle du comité de parents au CSSDN

Mme Rachel Dion informe les membres des différents rôles au sein du Comité de parents au CSSDN. Dont, valoriser l'éducation publique auprès de tous les parents, de proposer au CSSDN des moyens pour soutenir l'engagement des parents, proposer des moyens destinés à favoriser les communications, etc.

8. Rôle du parent sur le conseil d'établissement

M^{me} Rachel Dion rappelle que le rôle du parent sur le conseil d'établissement est de représenter les parents de l'école lors des rencontres du Comité de parents, de s'assurer d'avoir les informations pour les prises de position lors des consultations, de consulter les parents de son école s'il y a lieu, de rendre des comptes au conseil d'établissement, etc.

9. Nomination d'un membre au conseil d'administration du CSSDN issu de la catégorie des parents d'un élève (district #5)

M^{me} Rachel Dion informe les membres qu'un poste est vacant au district #5 au conseil d'administration du CSSDN. Le mandat est de trois (3) ans. Pour une année scolaire, il y a six rencontres régulières en présentiel. Les principales responsabilités du membre sont d'approuver le PEVR, adopter le budget du CSSDN, veiller à la pertinence et à la qualité des services éducatifs, etc.

En avril dernier, deux appels de candidatures ont été effectués sans avoir eu de candidature. Elle demande donc aux membres s'il y aurait une personne d'intéressée par ce poste. Dans le cas où aucune candidature ne serait proposée séance tenante, un courriel sera envoyé aux parents du district #5.

Monsieur Louis-Sébastien Caron de l'École Pointe-Lévy, souhaite se présenter comme membre au conseil d'administration du CSSDN. Comme aucune autre personne ne se propose, il est élu par acclamation.

10. Grands principes d'organisation budgétaire des écoles

M. Jean-François Houle explique ce que comprend le budget d'une école. C'est le CSSDN qui informe les écoles des différentes dépenses qu'elles ont le droit de faire, et c'est également lui, qui distribue les revenus sous forme d'allocation.

Les différents fonds permettent aux directions d'école d'avoir de l'information regroupée par catégories de dépenses et de gérer plus facilement les surplus. Voici les fonds que les écoles doivent utiliser :

- (0) Immobilisations
- (4) Mesures (services complémentaires)
- (5) Conseils d'établissement et OPP
- (6) Écoles et centres (la gestion opérationnelle)
- (7) Activités autofinancées (cahiers d'exercices)
- (8) Services de garde
- (9) Activités extrascolaires

Afin de décider la façon dont les allocations seront distribuées dans les écoles, un comité est mis sur pied. Le budget du service de garde s'autofinance et doit arriver à 0 \$ à la fin de l'année scolaire.

Les membres du conseil d'établissement se doivent de s'assurer que chacun des fonds est équilibré, de vérifier s'il y a des écarts budgétaires importants par rapport à l'année précédente, de vérifier s'il y a des projets particuliers, etc.

M. Houle rappelle que la majorité des surplus est récupérée par le Ministère.

11. Points d'information – Cibles ministérielles

Afin que les membres puissent mieux connaître les préoccupations du CSSDN, M^{me} Isabelle Proulx communique des informations sur les diverses coupes budgétaires du mois de juin dernier. Elle rappelle qu'au cours de l'été, le Ministère a réinjecté des sommes pour les services à l'élève tout en demandant de ne pas dépasser les ETP, ce qui amène le CSSDN à effectuer régulièrement des vérifications. Dans le cas où une école devrait faire un ajout, une demande doit être faite à la Direction générale.

En date d'aujourd'hui, pratiquement tous les postes ont été pourvus pour les différents corps d'emploi. Le CSSDN est constamment à la recherche de personnel. Pour ce faire, plusieurs publicités ont été effectuées.

12. Question du public

M^{me} Koralie Tanguay de l'École des Petits-Cheminots et Saint-Louis-de-France demande aux membres si certains vivent des problématiques concernant la surveillance du midi dans leur service de garde.

13. Des nouvelles de vos écoles

M^{me} Caroline Genest de l'École du Grand-Voilier explique que les élèves ont décidé de mettre la main à la pâte en faisant la vente de bracelets et de livres pour amasser des sommes supplémentaires pour la cour d'école.

M. Steve Guérin de l'École de l'Envol informe les membres que la construction des modulaires s'est bien passée.

M. Mathieu Roy de l'École de la Source informe les membres que, pour faire du financement, une boutique en ligne avec des articles vestimentaires et d'autres produits empreint du nouveau logo de l'école a été mis en place. Une collection automne-hiver est en cours de préparation.

M^{me} Koralie Tanguay explique que les élèves de l'École des Petits-Cheminots ont eu droit à la visite des participants du 1000 KM du Grand défi Pierre Lavoie.

M^{me} Sara Arnel Lessard de l'École La Mennais explique que le projet éducatif de l'école comprend une journée par cycle où les élèves sont dispensés de cours afin de travailler des cibles spécifiques.

14. Varia

Le calendrier des rencontres est disponible sur le site Internet du CSSDN. La prochaine rencontre aura lieu le 8 décembre 2025 en visioconférence.

Les membres peuvent transmettre leurs suggestions de points par courriel à l'adresse comite.parentes@cssdn.gouv.qc.ca.

15. Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Simon Tremblay de l'École Sainte-Hélène.

De lever la séance à 21 h 13.

Adoption à l'unanimité.

Jolyane St-Pierre, présidente

Marie Carrier, secrétaire

Tableau des suivis des rencontres :

Date de la séance	Suivi	Responsable du suivi	Retour sur le suivi

En cas d'absence du représentant, merci d'en informer le substitut et de transmettre un courriel à comite.parentes@cssdn.gouv.qc.ca.

Le représentant et le substitut peuvent assister à la rencontre. Toutefois, si un vote était demandé, un seul vote peut se faire par école.

CP-2025-2026-009